

CAVAC DE LA MONTÉRÉGIE

RAPPORT ANNUEL 2024-2025



Justice
Québec 

Design graphique et production Maggie Léonard

Créé sur Canva



Table des matières

Mot du conseil d'administration	01
Gouvernance	03
Mot de la directrice générale	04
Mot de la directrice clinique	05
Présentation de l'organisme	07
Historique du CAVAC	10
Organigramme	13
Services offerts	14
Trajectoire de services - Services courants et palais de justice	16
Trajectoire de services - Référence policière	17
Territoire desservi	19
Parole aux intervenants et aux intervenantes	20
Formation continue	41
Communication	42
Participation au réseau des CAVAC	44
Programme Témoin Enfant (PTE)	45
Programme pour témoins vulnérables en violences sexuelles et violence conjugale	45
Guide d'accompagnement sociojudiciaire des membres des Premières Nations et des Inuits	46
Tribunaux spécialisés	47
Programme Proches	49
Bracelet antirapprochement	51
Équipe dédiée homicide	52
Comité social	53
Semaine des victimes et survivants d'actes criminels	54
Statistiques	55

Mot

du conseil d'administration

En tant que membres du conseil d'administration, nous sommes fiers de présenter ce rapport annuel 2024-2025 qui reflète une fois de plus les avancées majeures du CAVAC de la Montérégie.

Année après année, nous constatons une augmentation de la demande de services. Cette croissance témoigne de la visibilité et de la notoriété grandissantes du CAVAC, en partie grâce à son implication dans la communauté, au développement d'une capsule vidéo explicative des services et à sa présence accrue dans les médias. Cependant, nous ne pouvons ignorer l'augmentation du taux de criminalité dans la région, qui rend les services du CAVAC plus essentiels que jamais. Au cours de la prochaine année, nous veillerons à ce que l'organisation dispose des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour répondre aux besoins de sa clientèle.

En ce sens, pour mieux répondre à la demande, de nouveaux postes d'intervenants ont été créés et une troisième conseillère clinique a rejoint l'équipe. La stabilité et la croissance de cette équipe assurent une expertise à la fine pointe des bonnes pratiques en matière d'intervention auprès des victimes d'actes criminels. Le CAVAC compte désormais une soixantaine d'employés sous la responsabilité d'une équipe de direction solide.

Le conseil d'administration, tout comme la direction générale et la direction clinique, a à cœur le bien-être des employés. C'est pourquoi nous prenons des décisions visant à maintenir et à renforcer leur compétence, leur motivation et leur sentiment d'appartenance. La supervision clinique, la formation continue et les réunions d'équipe sont autant de leviers qui favorisent le développement des savoirs, des savoir-faire, de la cohésion et de la synergie au sein de l'organisation. Par ailleurs, la mise en place d'une liste d'attente téléphonique et de services au cours des dernières années nous a amenés à revoir certains mandats afin de mieux repérer et accompagner les personnes dans le besoin.

L'année qui se termine a été marquée par la poursuite du déploiement des tribunaux spécialisés à Valleyfield, Saint-Hyacinthe, Sorel et Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour assurer une implantation rigoureuse, efficace et uniforme, une coordonnatrice a été nommée. Aujourd'hui, la Montérégie figure parmi les régions les plus avancées au Québec dans ce déploiement. Au cours de la prochaine année, nous poursuivrons nos efforts soutenus pour que les services offerts répondent pleinement aux objectifs ambitieux du programme. Toujours dans le but d'offrir des services de haute qualité, nous avons entériné un projet d'envergure visant à intégrer le CAVAC de la Montérégie au Centre intégré en violence sexuelle (CIVIS). De plus, nous sommes heureux d'encourager le partenariat entre le CAVAC de la Montérégie et la Nation mohawk de Kahnawake, renforçant ainsi notre engagement envers les communautés autochtones.

Enfin, nous souhaitons souligner l'immense travail accompli par la direction générale. Catherine, tu es une directrice générale exceptionnelle, au cœur des nombreux succès du CAVAC. Grâce à ton leadership, tu as su t'entourer d'une équipe compétente et dévouée, permettant au CAVAC de réaliser pleinement ses ambitions. De la direction générale à la grande équipe clinique, en passant par l'équipe administrative et la direction clinique, le CAVAC de la Montérégie est porté par des professionnels remarquables, profondément engagés envers le bien-être et les intérêts de leur clientèle.

Nous remercions chaleureusement toute l'équipe du CAVAC pour son engagement exemplaire, et nous sommes convaincus que les années à venir seront marquées par de nouvelles réussites au service des victimes.

Le conseil d'administration du CAVAC de la Montérégie

Gouvernance

Les membres du conseil d'administration sont élus lors de l'assemblée générale annuelle. Au cours de l'exercice 2024-2025, les administrateurs se sont réunis par visioconférence à 7 reprises en réunion régulière du conseil d'administration.

Geneviève Michaud, Présidente

Psychoéducatrice et cheffe de service
CISSS Montérégie-Est

Marie-Ève Néron, Vice-présidente

Procureure au Directeur des poursuites criminelles et pénales
Bureau du service-conseil

Marie-Claude Rivard, Secrétaire

Capitaine
Section des relations avec la communauté et interventions auprès de la clientèle vulnérable

Vanessa Simard, Administratrice / trésorière

Comptable
Banque Scotia

Marie-Laurence Hébert-Trudeau, Administratrice

Procureure au Directeur des poursuites criminelles et pénales

Pierre-Olivier Gagnon, Administrateur

Procureur en chef
Bureau de l'ouest du Québec

Katerine Fournier, Administratrice

Partenaire d'affaires RH
Ville de Montréal, SPVM

Mot

de la directrice générale

Cette année encore, notre engagement envers les victimes d'actes criminels a guidé chacune de nos actions. Grâce à l'implication sans faille de notre équipe, à la collaboration de nos partenaires et au soutien de notre conseil d'administration, nous avons pu offrir des services essentiels à un nombre grandissant de personnes en situation de vulnérabilité.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs défis. Nos intervenants et professionnels ont accompagné des centaines de personnes dans leur parcours de reconstruction, leur offrant écoute, soutien et ressources adaptées à leurs besoins. Avec l'arrivée des tribunaux spécialisés, nous avons également renforcé nos collaborations avec les organismes communautaires, les services policiers et les institutions judiciaires afin d'assurer une prise en charge globale et efficace des personnes victimes.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers nos employés, dont le professionnalisme et le dévouement font toute la différence auprès des personnes victimes. Votre engagement quotidien est au cœur de notre mission, et c'est grâce à vous que nous pouvons offrir un accompagnement humain et bienveillant. Soulignons également le travail essentiel de notre directrice clinique et des conseillères cliniques. La gestion quotidienne de tous les changements organisationnels et du développement des employés est sans aucun doute la pierre angulaire permettant d'offrir un service de qualité.

Je souhaite également remercier chaleureusement notre conseil d'administration, dont la vision et le soutien stratégique nous permettent de poursuivre notre développement. Votre expertise et votre engagement envers notre mission sont des atouts précieux qui nous permettent d'évoluer et d'innover chaque année.

Enfin, un immense merci à nos partenaires institutionnels et communautaires. Votre collaboration est essentielle à la mise en place de services adaptés et accessibles aux personnes victimes. Ensemble, nous construisons un réseau d'aide plus fort, plus inclusif et plus réactif.

L'année à venir s'annonce prometteuse, avec la poursuite des projets visant à bonifier notre offre de services. Je pense notamment à la mise en place et à l'organisation de trois autres tribunaux spécialisés qui contribueront à renforcer notre présence sur le terrain et à sensibiliser davantage la population aux réalités des personnes victimes d'actes criminels. Nous poursuivrons notre travail avec la même détermination, dans l'objectif de bâtir une société plus solidaire et sécuritaire pour tous.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement, votre confiance et votre soutien indéfectible.



CATHERINE CARTIER,
Directrice générale

Mot

de la directrice clinique

Cette année encore, nous avons traversé de nombreux changements et défis, mais nous pouvons dire que notre équipe a su s'adapter et relever ces défis avec engagement et détermination. Nos actions ont été guidées par un souci constant d'améliorer la qualité des services offerts à notre clientèle et de soutenir au mieux nos intervenants dans leur travail quotidien.

Nous tenons à souligner la rigueur, le dévouement et la bienveillance dont chaque membre de l'équipe a fait preuve tout au long de l'année. Leur engagement et leur travail acharné ont permis de maintenir un environnement de travail positif, même en période de grands changements. Grâce à leur professionnalisme, nous avons pu continuer à fournir des services de grande qualité à notre clientèle présentant d'importants besoins.

Les changements ainsi que l'augmentation des demandes de services ont été au cœur de notre quotidien. La capacité d'adaptation a été primordiale face aux évolutions des besoins de la clientèle et aux ajustements nécessaires pour maintenir la qualité des services. Ces transformations ont permis d'améliorer nos pratiques internes face aux demandes croissantes.

Nous avons plusieurs projets en cours visant à restructurer certains services pour mieux soutenir nos intervenants et leur permettre d'évoluer dans un climat de travail positif. Ces ajustements ont pour objectif d'optimiser nos ressources et d'offrir des services plus accessibles, de meilleure qualité et mieux adaptés aux besoins de la clientèle.

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, des comités internes ont été mis en place pour permettre l'adoption des meilleures pratiques et optimiser nos processus.

La formation continue a été un axe central de cette année afin de garantir la montée en compétence des intervenants. De plus, un accueil structuré des nouveaux employés a permis d'assurer leur intégration dans l'équipe tout en leur offrant les outils nécessaires pour réussir dans leurs fonctions.



NATHALIE TANGUAY,
Directrice clinique

Enfin, tout au long de l'année, ces valeurs (professionnalisme, engagement et bienveillance) ont guidé nos actions. Elles sont au cœur de notre approche envers la clientèle et l'équipe et c'est grâce à cette culture d'empathie et de respect que nous continuons à avancer ensemble vers nos objectifs communs.

L'année a été riche en évolutions, mais aussi en réussites collectives et nous sommes déterminés à poursuivre dans cette voie pour l'année à venir.

Présentation

de l'organisme

Vision

Le CAVAC de la Montérégie, des professionnels essentiels à l'amélioration de l'intégration des services dans l'accompagnement des personnes victimes d'actes criminels, et ce, dans le respect de leur autodétermination et leurs besoins.

Mission

Au CAVAC de la Montérégie, notre équipe unit ses forces pour offrir aux personnes victimes d'actes criminels, aux proches et aux témoins des services d'aide personnalisés, qu'il y ait dénonciation du crime ou non.

Nos interventions visent à faciliter le cheminement de notre clientèle dans le respect de ses besoins qui découlent de l'acte criminel, tout en misant sur son potentiel.

Pour réaliser notre mission, notre équipe offre les services psychosociojudiciaires suivants:

Accompagnement et assistance dans les démarches judiciaires et cliniques

Intervention post-traumatique et psychosociale ponctuelle

Information judiciaire ainsi que sur les droits et recours

Orientation vers les ressources spécialisées

Assistance technique

Valeurs

Au CAVAC de la Montérégie, nous nous engageons à prendre les meilleures décisions dans l'intérêt de la clientèle et de notre organisation, en accord avec nos valeurs et notre philosophie d'intervention. Nos valeurs sont :

Professionalisme : Au CAVAC de la Montérégie, nous agissons avec compétence, discrétion, éthique et rigueur. Nous intervenons en conformité avec les normes des ordres professionnels qui encadrent nos pratiques.

Respect : Nous prônons l'ouverture et l'acceptation des personnes en les accueillant toujours avec égards et considération.

Collaboration : Nous unissons nos forces dans l'atteinte d'objectifs communs. Notre collaboration repose sur une communication efficace et le travail d'équipe.

Empathie : Nous sommes à l'écoute et reconnaissons les émotions et les besoins des personnes, sans jugement, en faisant preuve de compassion et de bienveillance.

Empowerment : Nous croyons en la capacité de la personne de reprendre du pouvoir dans sa vie et l'accompagner dans son processus pour apporter des changements positifs qui visent son mieux-être.

Organisation administrative

Le CAVAC de la Montérégie est un organisme à but non lucratif qui est enregistré sous la partie 3 de la Loi sur les compagnies. L'organisme produit annuellement sa Déclaration de personne morale auprès de la Direction du registre des entreprises du ministère du Revenu. La Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés est également produite annuellement auprès de l'Agence du revenu du Canada. L'organisme tient une assemblée générale annuelle où les membres de la corporation adoptent le rapport d'activités, le rapport statistique et les états financiers. C'est également à cette occasion que sont élus les membres du conseil d'administration.

Ressources budgétaires

La *Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement* instaure, au sein du ministère de la Justice, un Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels pour assurer le financement de services d'aide, notamment l'implantation et le maintien des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels. Pour l'exercice 2024-2025, le financement reçu pour le CAVAC de la Montérégie est de 4 478 149 \$.

Historique

du CAVAC de la Montérégie

Le déploiement du CAVAC à travers les palais de justice

1990 Ouverture du premier point de services dans le district judiciaire de Longueuil

1992 Premier point de services dans le palais de justice de Longueuil

1997 Palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield

2003 Palais de justice de St-Hyacinthe

2004 Palais de justice de St-Jean-sur-Richelieu

2005 Palais de justice de Sorel

Le déploiement du CAVAC à travers les corps de police

2010 Sûreté du Québec – DECM Boucherville & Service de police de l'agglomération de Longueuil

2014 Service de police de Châteauguay & Bureau des affaires de la jeunesse

2015 Police de St-Jean-sur-Richelieu & Régie intermunicipale de police Roussillon

2018 Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

2022 Service de police de la ville de Mercier

Le déploiement du CAVAC à travers nos nombreux projets

2018 Nouveau poste d'agente de liaison et d'intervention en violences sexuelles (ALIVS)

2019 Début de l'implantation du Programme Témoin Enfant (PTE) dans notre CAVAC

2020 Nouveau poste d'intervention au Programme de mesures de rechange général (PMRG)

2022 Création d'un poste au sein de l'Équipe d'intervention dédiée en exploitation sexuelle (EDIES)

2023 Création du poste de coordonnatrice des interventions au Centre de services intégrés en violence sexuelle (CIVIS)

2023 Implantation du Programme témoins vulnérables – violence sexuelle et/ou violence conjugale (PTV-VSVC)

Le déploiement du CAVAC à travers les tribunaux spécialisés

2022 Premier projet pilote du tribunal spécialisé dans le district de Beauharnois (Palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield)

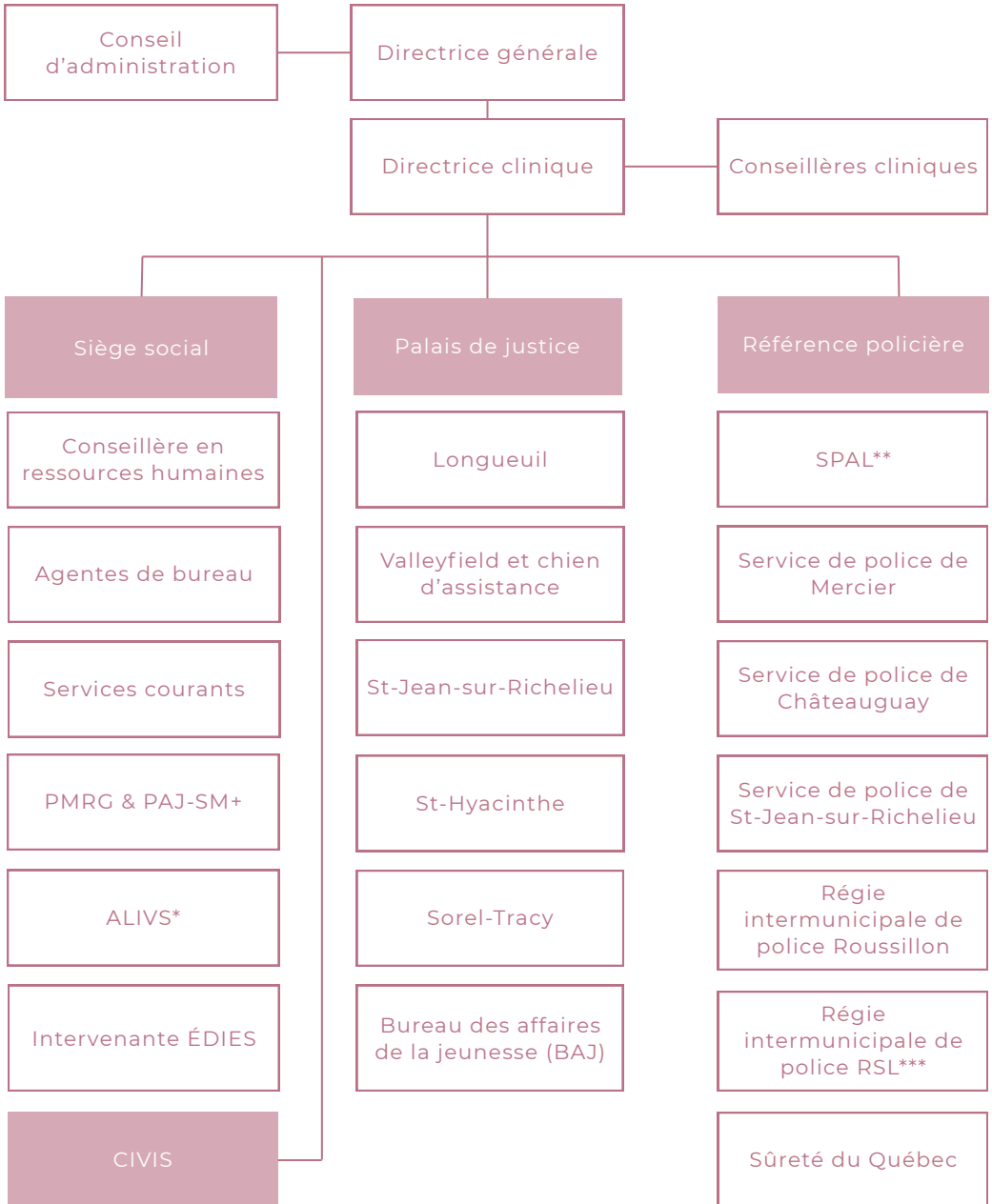
2022 Arrivée du poste avec le chien d'assistance judiciaire

2024 Annonce de déploiement du tribunal spécialisé à Sorel et St-Hyacinthe

2025 Annonce de déploiement du tribunal spécialisé à St-Jean-sur-Richelieu

2026 Annonce de déploiement à venir pour le tribunal spécialisé à Longueuil

Organigramme



* Agente de liaison et d'intervention en violences sexuelles

** Service de police de l'agglomération de Longueuil

*** Richelieu Saint-Laurent

Services offerts

Préparation et accompagnement

Démarches auprès de la police ou de différentes ressources, soutien auprès des personnes victimes d'actes criminels, de leurs proches et des témoins tout au long du processus judiciaire, notamment lors du témoignage à la cour.

Intervention post-traumatique et psychosociale

Évaluation des besoins et des ressources des personnes victimes, de leurs proches et des témoins afin d'offrir une intervention adaptée visant à minimiser les conséquences de l'acte criminel sur la vie de la personne et à favoriser son rétablissement.



Information judiciaire

Renseignements au sujet de la plainte déposée auprès de la police et de l'enquête policière, informations et suivi quant aux différentes étapes des procédures judiciaires et des décisions qui concernent les personnes victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins.

Information sur les droits et les recours

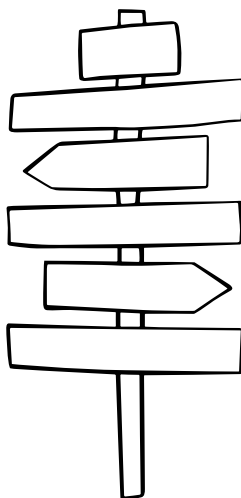
Renseignements au sujet des programmes d'indemnisation, des droits et des autres recours des personnes victimes d'actes criminels, des proches et des témoins.

Assistance technique

Aide pour présenter les demandes ou produire les documents visant à exercer ses droits en tant que personne victime d'acte criminel, proche ou témoin (IVAC, déclaration de la victime, etc.).

Orientation vers les ressources spécialisées

Référencement des personnes victimes d'actes criminels, de leurs proches et des témoins vers les ressources adaptées, le tout en fonction des besoins spécifiques de nature juridique, médicale, sociale ou autre.



Trajectoire de services

Services courants et palais de justice

- 1 Réception d'une demande de services provenant de :**
 - La personne victime, un proche ou un témoin d'acte criminel (les sources de référencement directes étant nombreuses : programmes CAVAC-INFO et INFOVAC, médias sociaux, etc.);
 - Un autre point de service du CAVAC ou un organisme partenaire (CALACS, CLSC, maison d'hébergement, etc.) par l'entremise d'une référence personnalisée ;
 - Un ou une collègue du CAVAC travaillant à la référence policière.

- 2 Communication avec la victime, le proche ou le témoin**
 - Vérification du consentement à obtenir les services;
 - Présentation de l'offre de services du CAVAC;
 - Rendez-vous fixé au besoin.

- 3 Rencontre d'évaluation des besoins**

- 4 Communication avec la victime, le proche ou le témoin**
 - Faire un suivi psychosocial et posttraumatique ;
 - Remplir une demande IVAC, SAAQ ou CNESST ;
 - Expliquer le processus judiciaire/de préparation à la cour ;
 - Remplir la déclaration de la victime, la demande de dédommagement ou la demande de résiliation de bail, etc.

- 5 Conclusion de l'épisode de service et/ou référence vers les services appropriés**

À noter : la référence vers d'autres ressources/services peut se faire à l'étape 2, 3 ou 4, selon les besoins.

Trajectoire de services

Référence policière

1

Réception du dossier

- Réception des rapports d'événements pour l'ensemble des infractions criminelles contre la personne impliquant une victime directe ou indirecte et qui sont en lien avec la mission du CAVAC.

2

Analyse du dossier

- L'agente d'intervention prend connaissance du dossier dans le but de déterminer si la référence sera retenue ou non pour une intervention dans le cadre du programme de référence policière.
- Il ou elle analyse les points suivants relativement à la personne victime, au proche ou au témoin :
 - Avons-nous le consentement pour rejoindre la personne ?
 - Le dossier est-il fondé ?
 - Est-ce possible et sécuritaire de communiquer avec la personne ?
 - La situation concerne-t-elle notre mandat ?
 - La personne reçoit-elle déjà des services pour les faits stipulés dans la référence ?
 - Si un dossier n'est pas retenu pour une intervention dans le cadre du protocole de référence policière, aucune tentative de joindre la victime, son proche ou le témoin ne sera effectuée.

3

Traitement de la référence retenue pour une intervention

- Le traitement d'une référence a pour but d'évaluer les besoins et d'orienter la clientèle vers les ressources appropriées. Bien que le premier contact puisse se

faire par l'entremise d'un message vocal ou d'un envoi postal, il est à noter que l'évaluation des besoins et l'orientation se font dans le cadre d'un contact direct, lors d'un premier rendez-vous avec la personne victime, son proche ou le témoin. Bien que tous les dossiers retenus pour intervention fassent l'objet de tentatives de contact, il appartient à la victime, au proche ou au témoin de donner suite à l'offre de services.



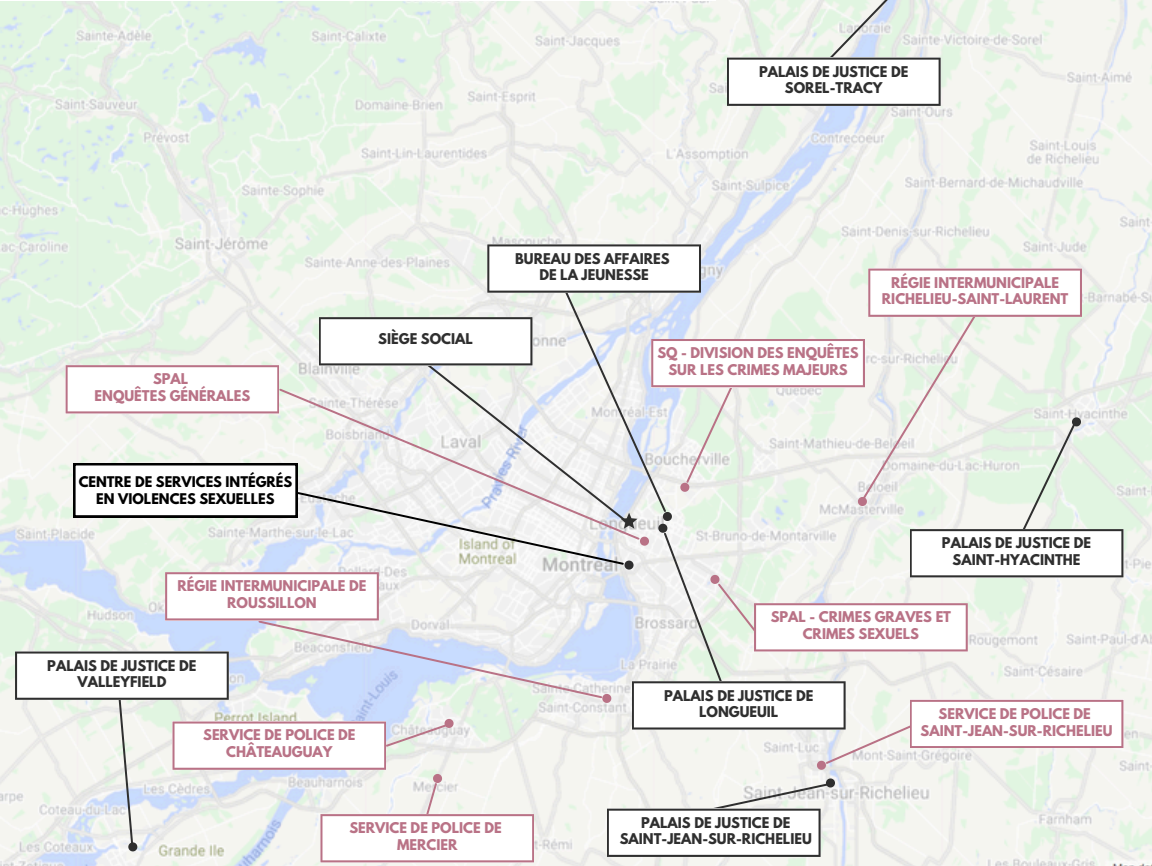
Orientation du dossier

À la suite du traitement de la référence, il peut y avoir :

- Une acceptation des services : en fonction des besoins, un référencement peut se faire directement aux services courants du CAVAC par l'intervenante, ou indirectement, c'est-à-dire que les coordonnées du point de service sont transmises à la personne qui se chargera d'effectuer le contact.
- Un refus des services : les coordonnées de ressources adaptées aux besoins de la personne lui sont transmises. Elle est invitée à s'y référer en cas de besoin, à moins qu'il n'y ait eu un refus de recevoir de l'information.

Section inspirée par celle se trouvant dans le rapport annuel du CAVAC de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.

Territoire desservi par le CAVAC de la Montérégie



Les points de service en noir sont des palais de justice et/ou des services courants.

- CAVAC-info
- Infovac
- Réception des demandes de services
- Rencontre d'évaluation des besoins
- Suivi psychosocial/post-traumatique
- Assistance technique
- Préparation et accompagnement à la cour

Les points de service en mauve font de la référence policière.

- Réception et évaluation des rapports d'événements
- Contact proactif avec des victimes d'actes criminels
- Collaboration avec les enquêteurs et autres membres des services de police
- Suivi (intervention psychosociale/post-traumatique, assistance technique, préparation à la cour...) avec des clients à l'occasion

Paroles aux intervenant·es

Siège social

Au siège social, plusieurs services sont offerts, notamment les services courants. L'équipe est composée de sept intervenant·es, dont quatre intervenantes aux services courants, et une agente de bureau à l'accueil.

Au courant de la dernière année, nous constatons une augmentation des demandes de services par la clientèle. Bien que nous observions des variations selon les mois, la tendance générale démontre une hausse des demandes de services, relativement à la dernière année fiscale. Dans l'ensemble, depuis avril 2024, le siège social a répondu à plus de 6940 appels et courriels.

Par ailleurs, aux réalisations du siège social en 2024-2025, le programme témoin-enfant (PTE) et le programme témoin vulnérable en violences sexuelles et violence conjugale (PTVVSVC) ont été dispensés auprès de 32 personnes clientes, afin de leur offrir l'occasion de développer des compétences nécessaires et spécifiques au témoignage à la cour criminelle. Nous comptons également 68 accompagnements et un peu plus de 1589 rendez-vous de suivis psychosociaux.

Au cours de la dernière année, nous avons remarqué une augmentation de la détresse, pouvant s'expliquer, en partie, par le climat sociopolitique actuel, et une diversification des besoins de la clientèle. Le défi rencontré par les intervenant·es du siège social a été de conjuguer avec cette augmentation, tout en faisant face au mouvement du personnel. Pour la prochaine année, nous souhaitons continuer de répondre aux multiples besoins de cette clientèle grandissante, tout en respectant un équilibre pour se préserver en tant qu'intervenant·es.

Pour conclure, nous tenons à souligner l'apport de Katianna Charles et Lise Pelchat, toutes deux agentes de bureau. En plus d'être essentielles au fonctionnement du siège social, elles offrent un accueil bienveillant à la clientèle, au quotidien.



De gauche à droite : Géraldine Lavis (intervenante), Gérald Pierre (intervenant PMRG), Chantale Ruelland (intervenante), Brenda-Cristelle Milan-Novoa (intervenante PMRG), Marie-Claude Leroux (intervenante), Jade Lacasse (intervenante) et Mélanie Guénette-Robert (intervenante et ALIVS).



De gauche à droite : Katianna Charles et Lise Pelchat, agentes de bureau et INFOVAC-plus.



MÉLANIE DUROCHER,
Conseillère en RH

Le Programme de mesures de rechange général (PMRG) et le Programme d'accompagnement Justice et santé mentale (PAJSM+)

Le Programme de mesures de rechange général (PMRG) est présent dans tous les districts judiciaires de la Montérégie. Pour l'année 2024-2025, environ 735 dossiers ont été référés au CAVAC par la Direction des poursuites criminelles et pénales. Notre partenariat avec la Cour municipale de Châteauguay, la seule en Montérégie autorisée à faire une demande d'intervention dans ce cadre, se poursuit. Cette année encore, les crimes contre la personne dépassent ceux contre la propriété, notamment les voies de fait, menaces, fraudes et vols à l'étalage. Près de 500 communications téléphoniques ont été effectuées.

Le PAJSM+ démarré en 2022 en Montérégie avec la participation du CAVAC, a remplacé peu à peu le PAJSM initial. Le CAVAC reçoit les références du bureau des PPCP afin de contacter les personnes victimes. Nous les informons sur le processus judiciaire et les services du CAVAC. En 2024-2025, nous avons reçu de l'information pour 163 dossiers et 58 personnes victimes ont été contactées directement.

Agente de liaison et et d'intervention en violences sexuelles

Dans l'objectif de faciliter la trajectoire des personnes victimes de violences sexuelles, chaque CAVAC compte un poste d'agente de liaison et intervention en violences sexuelles (ALIVS) en son sein. L'ALIVS participe activement à plusieurs comités et tables de concertation en violences sexuelles afin de faire connaître les services du CAVAC aux partenaires et de prendre part à des actions concertées pour le bénéfice des client-es.

L'année 2024-2025 a été marquée par des projets aussi pertinents que riches auxquels l'ALIVS a eu la chance de se joindre. Il importe de souligner que le mois de février a marqué la toute première rencontre du comité de travail outils en violences sexuelles, dans le cadre des tribunaux spécialisés, pour la portion violence sexuelle, auquel a l'honneur de siéger l'ALIVS. Ce comité a pour objectif de réfléchir à des outils d'évaluation pour mieux orienter les intervenant-es qui accompagneront les personnes survivantes de violences sexuelles, à chaque étape de la trajectoire sociojudiciaire.

La collaboration avec Marie-Vincent s'est poursuivie et le livre destiné aux enfants de 8-10 ans, pour lequel l'ALIVS a fait partie du comité consultatif en amont de la rédaction et à la révision, a été lancé cette année. Le livre, intitulé Lou un pas à la fois, est disponible aux intervenant-es qui auront assisté à la formation de Marie-Vincent Accompagner l'enfant victime de violence sexuelle et ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire. Le livre, disponible en formation papier ou version vidéo sera sans aucun doute précieux pour l'intervention auprès des enfants victimes de VACS dans le cadre du Programme Témoin Enfant.

L'ALIVS intervient aussi directement auprès des personnes victimes de violences sexuelles et de leurs proches. De précieuses collaborations ont eu lieu entre l'ALIVS, les ALIVS des autres CAVAC, le CIVIS et les établissements d'enseignement supérieur de la région et d'autres partenaires concernant le référencement de client-es. Il va sans dire que c'est un immense privilège de constater la confiance que les partenaires lui accordent ainsi que les survivant-es à travers leurs démarches vers un mieux-être et la reprise d'un certain pouvoir sur leur vie.

Équipe d'Intervention Dédiée en Exploitation Sexuelle (ÉDIES)

En avril 2022, l'Équipe d'Intervention Dédiée en Exploitation Sexuelle (ÉDIES) a fait son apparition au sein du Réseau des CAVAC afin de répondre à un besoin provincial grandissant, voire nécessaire, en matière d'exploitation sexuelle. Œuvrant en étroite collaboration avec l'Escouade Intégrée de Lutte contre le Proxénétisme (EILP) de la Sûreté du Québec, la prise en charge des dossiers par l'ÉDIES se voit accélérée. Cette précieuse collaboration répond à la complexité interrégionale vu les nombreux déplacements des personnes vivant une situation d'exploitation sexuelle. Étant donné notre cadre d'intervention, nous sommes en mesure de répondre davantage aux besoins spécifiques de cette clientèle.

Dans la dernière année, j'ai reçu une trentaine de nouvelles références. J'ai fait 35 accompagnements et échangé plus de 5000 messages textes. J'ai aussi pris part avec l'EILP, pour une troisième année consécutive, à l'opération détection lors du Grand prix. De plus, nous avons enfin eu la chance d'offrir la formation en matière d'exploitation sexuelle qui sera offerte dans le Réseau des CAVAC, aux intervenantes du CAVAC Centre-du-Québec.

Finalement, je suis toujours impliquée auprès du groupe de soutien pour les proches des personnes vivant ou ayant vécu une situation d'exploitation sexuelle et j'ai participé au Colloque ESPACE VIE pour contrer l'exploitation sexuelle.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je continuerai mon travail auprès de cette clientèle, car c'est un plaisir et un honneur que de pouvoir accompagner ces personnes dans leur cheminement et leur reprise de pouvoir.



LINE-MARIE BOILY,
Intervenante dédiée en
exploitation sexuelle

Palais de justice de Longueuil

Encore cette année, le programme La victime au cœur du processus judiciaire a occupé la majorité du temps des intervenantes. En effet, la salle de cour dédiée au programme fonctionne à tous les jours ce qui représente 3 jours de rencontres et 2 journées de procès. A cela s'ajoute les enquêtes sur remise en liberté qui ont lieu tous les jours et pour lesquelles nous communiquons avec toutes les personnes victimes concernées.

Évidemment, le point de service demeure disponible à toutes les personnes victimes qui s'y présentent et ce quel que soit le crime. Nous répondons également à plusieurs appels en lien avec le processus judiciaire, les ressources et les recours pour les personnes victimes. Enfin, nous acheminons aux personnes victimes les différentes ordonnances imposées par les juges lorsque leurs noms y sont mentionnés.

En 2024-2025, le point de service du palais de justice de Longueuil a donc accueilli 2626 personnes. De ce nombre, 470 rencontres en lien avec le programme en violence conjugale ont été faites.

En terminant, nous désirons remercier Laury qui ira travailler au point de service du palais de justice de Sorel. Laury, ton support, ton intégration rapide et ton professionnalisme nous ont grandement aidées. C'est donc avec une nouvelle collègue que nous continuerons à offrir des services aux personnes victimes en attendant le retour d'Hélène.



STÉPHANIE GARCEAU,
Intervenante



SYLVIE TARDIF,
Intervenante



LAURY BOUCHARD,
Intervenante

Bureau des affaires de la jeunesse de Longueuil

Cette année encore, le point de service du BAJ s'inscrit sous le signe de la stabilité. Le nombre de demandes et le volume de travail est similaire entre cette année financière et l'année précédente. Nous avons enregistré une légère baisse du nombre de rendez-vous, alors que nous avons noté une légère hausse des accompagnements à la Cour et du nombre de personnes desservies par notre point de service. Cette année, nous avons aussi eu le souci de contacter proactivement la clientèle pour offrir le PTE plutôt que d'attendre les références. Une réalité se fait de plus en plus sentir d'année en année et c'est le fait que nos sources de référencement sont de plus en plus diversifiées. Nous observons une hausse des références provenant des différents milieux scolaires nous permettant d'intervenir plus rapidement auprès de la clientèle jeunesse.

Le travail de collaboration avec les partenaires a aussi été omniprésent cette année encore. Une table sociojudiciaire jeunesse a été créée pour la première fois dans l'agglomération de Longueuil. Nous avons non seulement eu la chance d'y être invitées comme membre, mais nous avons également pu faire rayonner le CAVAC en présentant nos services jeunesse à tous les acteurs du système judiciaire jeunesse. Nous avons également été invitées à participer à une Foire des Organismes au Centre jeunesse de Longueuil ainsi qu'à présenter nos services auprès d'étudiants en technique policière, d'agent-es préventionnistes des écoles de la région et de la clientèle de l'organisme de justice alternative Benado.



KAROLANE DESROCHES,
Intervenante



MARIE-ÈVE SAMSON,
Intervenante

Service de police de l'agglomération de Longueuil

Au cours de la dernière année, les liens entre le CAVAC et le SPAL ont continué de se solidifier et cette collaboration a permis une intervention rapide et concertée qui a certainement bénéficiée aux victimes d'actes criminels.

Au niveau des enquêtes générales, le développement de la section spécialisée en violence conjugale a contribué à l'augmentation des références directes aux intervenantes du CAVAC et à une implication plus importante et rapide auprès des victimes. Ce partenariat est très important dans la prévention des féminicides sur le territoire.

Dans la section des crimes à caractères sexuels, on dénote également une collaboration plus étroite depuis le déménagement du bureau du CAVAC à l'étage, et une hausse des références. La participation de l'intervenante CAVAC sur le comité homicide a également contribué à forger des liens avec l'équipe des enquêteurs aux crimes graves.

Pour l'année à venir, nous entrevoyons un partenariat toujours aussi florissant, un partage d'information et de connaissances qui enrichit la coopération et qui profite aux victimes comme aux partenaires.



De gauche à droite : Kim Michaud, Marie-Élaine Robert et Maria Paula Hernandez, intervenantes.

Division des enquêtes sur les crimes majeurs de la Sûreté du Québec de Boucherville

La Sûreté du Québec étant le corps policier couvrant le plus gros territoire de la Montérégie, c'est près de 4000 rapports qui ont été traités en 2024-2025 par notre équipe en référence policière.

Le réseautage et la relation avec nos partenaires demeurent un élément essentiel de notre réussite, notre objectif étant que les policiers / enquêteurs connaissent bien nos services et notre disponibilité quand ils souhaitent référer des personnes victimes. Plus les années passent et plus nous remarquons une augmentation des références personnalisées, signe que notre travail de réseautage porte ses fruits. Notre proximité avec les agents de terrain nous permet de recevoir rapidement les informations nécessaires pour contacter les victimes et les proches quand surviennent des événements d'envergure (par exemple un homicide). Dans de tels cas, la facilité à obtenir de l'information nous permet de nous mobiliser promptement afin de soutenir les personnes victimes, proches et témoins rapidement.

Le respect et la bienveillance au sein de notre équipe, de même que l'excellente relation que nous entretenons avec nos partenaires policiers au quotidien, font notre force. D'ailleurs, un merci tout spécial à la Sûreté du Québec, à ses policiers, enquêteurs et personnel de soutien pour l'accueil et la collaboration constante dans notre mission commune : soutenir les personnes victimes.



LIGIA ACEDO,
Intervenante



ELIZABETH PILOTE,
Intervenante



**GABRIELLE DE LA
SABLONNIÈRE,**
Intervenante

Service de police de Châteauguay et service de police de Mercier

Au courant de la dernière année, les points de service de Châteauguay et Mercier ont été marqués par une ère de changements et d'adaptation. Lors de mon arrivée en poste en juillet 2024, plusieurs volets ont été amenés à être repensés afin d'être optimisés. En plus de faire de la référence policière, le point de service se caractérise par la pluralité des services offerts: suivis psychosociaux et post-traumatiques, CAVAC-info et plusieurs autres. La proximité des enquêteurs a été essentielle dans la réalisation de mes fonctions. De plus, ma réalité m'amène à collaborer étroitement avec le point de service de Valleyfield qui m'offre une aide précieuse dans la réalisation de mon mandat.

Depuis mon arrivée, j'ai siégé dans plusieurs groupes, tels que le Réseau de partenaires de la violence faite aux femmes de Jardins-Roussillon, la cellule de crise Phare de Jardins-Roussillon, ainsi que le *Family Violence Action Group*, une table de concertation en collaboration avec les services de la communauté de Kahnawake. De plus, l'année 2024-2025 compte 136 rendez-vous avec la clientèle, 256 rapports traités, 685 appels téléphoniques et 10 accompagnements. Enfin, j'ai assisté à de nombreuses formations afin d'offrir un éventail de services plus diversifiés pour mieux desservir la clientèle.

En cette fin d'année, je peux dire que j'ai mis beaucoup d'efforts afin d'offrir des services de qualité à la région de Châteauguay et Mercier, ainsi que de prendre ma place dans ce nouveau rôle. Je suis enthousiaste à l'idée de poursuivre et continuer de faire évoluer les points de service dans le futur.



SABRINA BLONDIN,
Intervenante

Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent

Au cours de la dernière année, les activités du point de service se sont poursuivies avec le soutien indéfectible de nos partenaires. D'ailleurs, cette collaboration a permis d'installer 21 systèmes d'alarme depuis l'implantation du protocole ISA en octobre 2023, dont 10 références proviennent du CAVAC.

Alors que le nombre de dossiers de crimes contre la personne a connu une hausse de 6% cette année à la Régie de police, j'ai traité environ 200 dossiers de plus, tous types de crimes confondus.

Ma présence est toujours sollicitée lors de la formation des nouveaux policiers, afin qu'ils soient bien au fait des services qui peuvent être offerts aux personnes victimes.

Par ailleurs, les activités de représentation se sont également poursuivies auprès de la clientèle, notamment par la participation à des kiosques dans une école secondaire et une résidence pour personnes âgées du secteur durant les 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes. J'ai également pris part à une entrevue pour la chaîne de télé communautaire de la Vallée du Richelieu en juin afin de faire connaître nos services auprès de la population.

De surcroît, j'ai eu la chance d'accueillir Joanie Potvin, stagiaire en travail social, durant quelques semaines cet hiver avant qu'elle poursuive son stage au point de services de St-Hyacinthe.

Encore une fois cette année, il m'est permis de constater à quel point le CAVAC est apprécié et valorisé au sein de la RSL et comment les valeurs communes de nos organismes nous permettent d'offrir le soutien nécessaire aux victimes qui en ressentent le besoin.



Geneviève Loncol,
Intervenante

Palais de justice de Valleyfield

L'équipe des services courants est demeurée stable avec trois intervenantes. Le nombre de demandes demeure en hausse et la clientèle présente toujours de nombreux besoins. Dans la foulée du tribunal spécialisé, nous recevons des demandes de plus en plus nombreuses en lien avec les programmes spéciaux qui en découle tel que le programme de préparation au témoignage pour les victimes des violence conjugale et sexuelle (PTV-VSVC) et le programme de préparation au témoignage pour les enfants (PTE). Nous observons également une hausse des références provenant des centres désignés en agressions sexuelles. Finalement, nous avons également participé à de nombreuses cellules PHARE et/ou cellules d'intervention concertée dans le but de prévenir des situations à haut risque d'homicide.



Valérie Bernatchez,
Intervenante



Sophie Montreuil,
Intervenante ISL



Brigitte Paquette,
Intervenante

Intervenantes sociojudiciaires de liaison de Valleyfield

Le Palais de Justice de Valleyfield compte actuellement cinq intervenantes sociojudiciaires de liaison. Le rôle de l'ISL a évolué au cours de la dernière année, et les responsabilités liées à cette fonction sont désormais plus précises. Nous intervenons dès qu'une plainte est déposée et qu'un processus judiciaire est engagé afin d'évaluer le risque de la dynamique de violence conjugale, les besoins ainsi que les attentes de la personne victime. En tant que première vague du projet pilote, nous avons su mettre à profit nos compétences pour contribuer à l'amélioration de l'implantation du tribunal spécialisé. Ainsi, dans ce même esprit, nous avons poursuivi notre engagement au sein de diverses tables de concertation régionales en violence conjugale et sexuelle puis avons continué de développer nos collaborations avec nos partenaires, dont les intervenantes autochtones de la communauté d'Akwesasne afin d'arrimer davantage nos services offerts à la population.



Isabelle Caron,
Intervenante ISL



Florence Mercier,
Intervenante ISL



Laura Lévesque,
Intervenante ISL



Véronique Paquette,
Intervenante ISL



Caroline Dubé,
Intervenante

Chien d'assistance judiciaire

L'année 2024 a été une année positive pour le projet du chien d'assistance judiciaire au palais de justice de Valleyfield. Nous avons constaté une augmentation de la demande provenant du DPCP majoritairement dans les dossiers de violence sexuelle. Depuis maintenant 2 ans que Java est membre de l'équipe du CAVAC de la Montérégie et plusieurs bienfaits nous ont été rapportés par la clientèle ainsi que par les partenaires.

Un petit rappel des objectifs principaux de la présence du chien d'assistance judiciaire au tribunal :

Réduction du stress et de l'anxiété: La présence de Java aide à l'apaisement des personnes victimes en offrant une source de réconfort et de sécurité émotionnelle.

Facilitation au témoignage: Dans de nombreuses situations, la présence de Java permet aux enfants et aux adultes appelés au tribunal à s'exprimer plus aisément, notamment lorsqu'elles témoignent. Java permet d'offrir un environnement plus détendu et sécurisant autant lors de l'attente ou en salle de cour.

En résumé, le rôle de Java au sein de la procédure judiciaire dans l'aide à la gestion du stress et de l'anxiété peut s'avérer cruciale pour de nombreuses personnes victimes qui désire bénéficier du chien. Le fait d'avoir l'opportunité de témoigner dans un environnement moins anxiogène et sécurisant peut avoir un impact positif sur le passage à la cour. Java continuera son beau travail dans la prochaine année, ses ronflements pourront continuer à faire sourire tout le monde en salle de cour.



Annie Bélanger, Intervenante
et Java, chien d'assistance judiciaire

Palais de justice de St-Hyacinthe



Julie Camiré,
Intervenante

Bien que la stabilité fut le mot d'ordre pour la première partie de l'année, les changements ont fait partie de la deuxième partie. En effet, en septembre 2024, le ministre de la justice a annoncé la venue des tribunaux spécialisés dans notre juridiction. À la suite de cette annonce, deux intervenantes du point de service relèveront le défi de devenir intervenantes psychosociojudiciaire de liaison (ISL), soit Frédérique Bordeleau et Julie Camiré. Ce qui nous amène à agrandir notre équipe. Ainsi, Amélie Boisclair s'est jointe à nous le 17 mars 2025. Malheureusement pour nous, Gabrielle Charbonneau, qui était avec nous depuis plus de 6 ans, nous a quittées le 28 mars 2025 pour relever de nouveaux défis professionnels. Une autre personne sera ainsi ajouter à notre équipe dans les prochains mois. Avec tous ces changements au niveau des intervenantes, de nouveaux locaux ont aussi été octroyés pour pouvoir permettre l'ajout de nouvelles personnes.



Frédérique Bordeleau,
Intervenante

En ce qui a trait à nos partenaires, compte tenu de l'arrivée des tribunaux spécialisés, de nouveaux procureurs se sont joints à l'équipe qui compte maintenant 14 procureurs. Au niveau statistique, il y a eu une légère baisse des gens s'étant présentés au point de service. Les rencontres pour les dossiers en violence conjugale ont été maintenues et stables. Les appels sont restés stables à près de 2000 appels. Du côté plus positif, il y a eu moins de rencontres qui ont été annulés ou dont les victimes ne se sont pas présentées pas. Au cours de la prochaine année fiscale, l'instauration des tribunaux spécialisés aura lieu. De plus, nous devons nous adapter à fonctionner avec une plus grande équipe d'intervenantes. Toujours plusieurs défis à accomplir.



Amélie Boisclair,
Intervenante

Régie intermunicipale de police Roussillon

J'ai récemment réalisé que cela faisait déjà six ans que j'assure les services du CAVAC à mon point de service, et je ne peux m'empêcher de penser que, lorsque l'on s'épanouit dans son travail, on ne voit pas le temps passer ! Si je devais donner un thème à la dernière année, ce serait celui du maintien. En effet, en offrant tous les services du CAVAC, en plus de la référence policière — soit le suivi post-traumatique et psychosocial, en présentiel ou en télépratique, ainsi que l'accompagnement à la cour —, ce sont donc plus de 946 dossiers qui ont été traités, 761 appels effectués, 16 accompagnements à la cour, et 177 rencontres avec des victimes. C'est très comparable à l'année précédente.

Ayant comme objectif de continuer à offrir le plus de Programmes d'aide au témoignage (PTVSVC ou PTE), six personnes victimes ont pu en bénéficier cette année.

En termes de représentation, j'ai participé à la majorité des inductions des nouveaux policiers et policières à la Régie au cours de l'année, ce qui a permis de tisser des liens avec eux dès leur arrivée.

Pour la prochaine année, le flambeau sera passé à ma remplaçante pendant mon congé de maternité ! Un vent de changement pour le point de service, mais je suis certaine qu'elle saura maintenir le cap et relever ce beau défi.

Pour conclure, je tiens à remercier les enquêteurs et enquêteuses, policiers et policières, ainsi que les agentes de bureau pour leur collaboration quotidienne.



Pascale Labre-Do,
Intervenante

Palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu

Une autre belle année sous le signe de la stabilité, et ce, sur tous les plans ! Nous poursuivons les rencontres dans le cadre de la violence conjugale à raison d'une demi-journée par semaine, avec l'ajout d'une autre demi-journée par mois. Nous observons une légère diminution des cellules éclairs. Cet été, nous avons accompagné plusieurs enfants simultanément dans le cadre du PTE et avons eu la chance de bénéficier de la collaboration de nos collègues Marie-Ève Samson et Geneviève Loncol, qui sont venues nous prêter main-forte. Encore une fois, mille mercis ! C'est toujours touchant de constater la solidarité de l'équipe, malgré le fait que nous soyons tous et toutes très occupé-es.

Cette stabilité sera toutefois quelque peu ébranlée au cours de la prochaine année avec l'arrivée des tribunaux spécialisés, annoncée dans les derniers mois. Les deux intervenantes des services courants que nous sommes depuis plusieurs années changeront de rôle pour intégrer les deux nouveaux postes d'intervenantes sociojudiciaires de liaison. Nous accueillerons donc deux nouvelles collègues, doublant ainsi notre équipe d'intervenantes au palais de justice.

Nous avons également vu l'arrivée d'un nouveau procureur supplémentaire, ce qui permet de renforcer l'équipe de procureurs en amont de l'implantation officielle du tribunal spécialisé. L'arrivée de ce tribunal permettra à la clientèle en matière de violence conjugale (VC) et de violence sexuelle (VS) de bénéficier de services encore plus personnalisés, afin de faciliter leur parcours au sein du système judiciaire.



Marie-Claude Houle,
Intervenante



Cloé Parent,
Intervenante

Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu

L'année 2024-2025 est synonyme d'adaptation, d'intégration et d'apprentissage au Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu. En effet, depuis plus d'un an, je me familiarise avec les gens, le milieu et le mode de fonctionnement. J'ai eu l'occasion de rencontrer les équipes de patrouilleurs.euses, de présenter les services du CAVAC à l'arrivée des policiers.ères et d'assister aux réunions hebdomadaires de la division des enquêtes criminelles.

C'est un milieu enrichissant où il fait bon évoluer pour :

- La possibilité de contacter rapidement les personnes à la suite d'une déclaration policière au moment où elles traversent une période difficile. L'accueil, l'écoute et le soutien peuvent faire une grande différence.
- Le partenariat et la collaboration au Service de police. La gentillesse et l'humour des gens que je côtoie et qui facilitent mon intégration.
- La chance de côtoyer des collègues formidables au palais de justice de Saint-Jean.
- Le soutien reçu par l'extraordinaire équipe du CAVAC.

Statistiques pour l'année 2024-2025 :

- Une augmentation (+268) du nombre de rapports d'événement consultés.
- Une augmentation du nombre de rencontres (+43), une augmentation du nombre d'appels (+521) et une diminution du nombre d'envois (-7).

Mes défis pour l'année 2025-2026 seront :

- Augmenter la visibilité du CAVAC au Service de police.
- Soutenir mes collègues à l'arrivée du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.



Mélissa Leblond,
Intervenante

Palais de justice de Sorel-Tracy

Les intervenantes de Sorel-Tracy, Mélanie et Catherine, ont réalisé 95 accompagnements à la cour ainsi que 135 accompagnements avec les procureurs, en plus de nombreuses rencontres avec la clientèle pour du suivi psychosocial et de l'assistance technique.

Au cours de la dernière année, elles ont également effectué près de 2000 appels téléphoniques de soutien, d'information, de référence, de partenariat, et autres.

Nous poursuivons activement notre collaboration à la table de concertation en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle du Bas-Richelieu. Mélanie continue aussi son implication au sein de l'équipe dédiée aux homicides.

Depuis l'été 2022, nous sommes toujours les répondantes de la cellule Éclair, soit la cellule d'intervention rapide de la Montérégie-Est et Centre, dont l'objectif est de prévenir les homicides intrafamiliaux et conjugaux.

Nous offrons également des rencontres préparatoires au témoignage, grâce aux programmes PTE (Programme Témoin Enfant) et PTV/VSVC (Programme destiné aux personnes vulnérables en contexte de violence conjugale et sexuelle).

Enfin, le tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale a été lancé dans notre district judiciaire (Richelieu). Pour l'occasion, le ministre de la Justice, M. Simon Jolin-Barrette, était de passage le 23 septembre 2024 au palais de justice de Sorel-Tracy.

C'est donc avec enthousiasme que nous accueillerons notre nouvelle collègue, Laury Bouchard, qui assumera les fonctions liées à ce tribunal spécialisé !



De gauche à droite : Catherine Chaput et Mélanie Lessard, intervenantes.

Conseillères cliniques

Cette année a marqué notre première année complète pour notre duo de conseillères cliniques. Deux femmes, deux regards, un même objectif : accompagner l'équipe, soutenir, écouter et veiller à ce que chacun et chacune puisse s'épanouir et se sentir accompli dans son travail.

L'année qui se termine n'a pas été sans défi pour nous. Mouvement de personnel, agrandissement de l'équipe, augmentation de la charge de travail... autant d'occasions de se réajuster et de rester présentes pour l'équipe d'intervenant.e.s. Nous réfléchissons constamment aux différentes façons d'adapter nos pratiques afin de mieux répondre à la demande grandissante, tout en maintenant un équilibre et un climat de travail sain et mobilisateur.

Nous avons également eu la chance de partager notre expertise à l'extérieur de l'organisme, grâce à plusieurs présentations : deux à l'Université de Montréal (École de criminologie) dans le cadre du cours Pratiques criminologiques (dont l'une devant près de 200 étudiants), une dans le cours Milieu de pratique en criminologie à la Faculté d'éducation permanent, une au CISSS de la Montérégie-Est à Saint-Hyacinthe, ainsi que deux rencontres avec des équipes de la DPJ à Beloeil.

L'année 2025-2026 s'annonce chargée, mais stimulante. Nous avons la conviction que nous continuerons d'avancer, toujours avec le même engagement... et avec un petit plus : une troisième roue qui viendra bientôt s'ajouter à notre carrosse !



Julie Vidal,
Conseillère clinique



Karine Blanchet,
Conseillère clinique

Centre de services intégrés en violence sexuelle (CIViS) – La Traversée

L'année 2024-2025 s'est déroulée sous le signe de la consolidation, de l'adaptation et de la collaboration. Nous en sommes à la deuxième année du CIViS, ce qui fait que nos processus, nos outils et nos partenariats sont de mieux en mieux établis et se consolident continuellement. Toujours à l'affût des meilleures pratiques et d'une efficacité accrue, nous sommes perpétuellement en réflexion et en ajustement de nos pratiques. L'objectif étant toujours de soutenir le mieux possible les personnes victimes de violence sexuelle en tenant compte de leurs besoins, de leur réalité et de leur rythme.

Depuis janvier 2025, Brenda-Cristelle Millan-Novoa a intégré l'équipe du CIViS, au côté d'Audrée-Jade, à titre de coordonnatrice des interventions. Le nombre d'évaluations et de suivis possibles pourra augmenter et ainsi, nous pourrons réduire les délais d'attente pour entrer dans les services. Brenda a vite plongé dans l'aventure et a pu amener un œil nouveau à nos pratiques et notre fonctionnement, en plus de nous faire bénéficier de son expertise.

Notre volonté pour le futur est de poursuivre sur notre lancée, de réduire au maximum les délais d'attente, d'être toujours plus efficaces et efficaces dans le soutien offert et de développer de nouveaux partenariats permettant de simplifier la réponse aux multiples besoins que la clientèle peut présenter.

Le projet du CIViS

Le projet du Centre de services intégrés en violence sexuelle (CIViS) hébergé dans les locaux de La Traversée œuvre pour améliorer le parcours sociojudiciaire et thérapeutique des personnes victimes de violence sexuelle en Montérégie. Les partenaires fondateurs et co-porteur du CIViS sont La Traversée, le CAVAC de la Montérégie et le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL). Ce modèle de services intégrés permet aux personnes victimes de recevoir écoute, accompagnement et soutien tout au long de leur parcours, et ce de manière centralisée. Cette offre de services concertée et intégrée minimise les barrières à la guérison, simplifie les démarches judiciaires et facilite la coordination entre les différents intervenants gouvernementaux et communautaires. Les services sont ouverts à toute personne victime de violence sexuelle, quels que soient son genre et son âge.

Après près de deux ans d'activités, les coordonnatrices des interventions du CIViS soutiennent activement 288 personnes. Parmi elles, 234 s'identifient comme femmes, 50 comme hommes et 3 comme non-binaires. 66 % sont des adultes et 34 % des enfants.

Les coordonnatrices des interventions ont réalisé plus de 255 évaluations des impacts et des besoins. Elles ont consacré plus de 205 heures à élaborer et présenter des trajectoires de services personnalisées et ont accordé plus de 270 heures à coordonner les trajectoires de ces personnes.



Audrée-Jade Carignan,
Coordonnatrice des interventions

Formation continue

Au total, ce sont plus de 108 heures de formation continue qui ont été proposées à l'équipe cette année, en plus des ateliers et des présentations offertes aux intervenant-es par certains membres de l'équipe. Certaines formations ont été dispensées principalement aux nouvelles intervenantes ou à celles qui ne les avaient pas encore reçues, alors que d'autres ont été offertes à l'ensemble de l'équipe clinique.

Mars, mai et septembre 2024

Formation évaluation du risque homicide intrafamilial (12 heures)

Offert par Christine Drouin, professionnelle de recherche

Septembre 2024 et mars 2025

Formation Trauma 1 (14 heures)

Offerte par Evelyne Donnini, Ph.D, psychologue

Septembre 2024

Trauma Complexe (14 heures)

Offerte par Natacha Godbout, Ph.D psychologue

Octobre 2024

Accompagner l'enfant victime de violence sexuelle et ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire (6.5 heures)

Offerte par l'organisme Marie-Vincent

Octobre 2024

Présentation « la LPJ démythifiée » (2 heures)

Offerte par le CISSSME

Février 2025

Formation sur le deuil traumatique (6.5 heures)

Offerte par Pascale Brillon, Ph.D. psychologue

Supervision clinique

de groupe

Au cours de l'année 2024-2025, les intervenantes du CAVAC de la Montérégie ont grandement bénéficié des rencontres de supervision clinique, d'abord en janvier et mars 2024 avec Mme Julie Fournier, travailleuse sociale et psychothérapeute. Par la suite, l'équipe a poursuivi la supervision en février 2025 avec M. François Chanel, psychologue. Ce sont 33 heures de supervision de groupe qui ont été offertes aux intervenantes. Ces rencontres en sous-groupes ont permis à notre équipe de réfléchir à leurs interventions, de les bonifier et de les parfaire, en profitant de l'expertise de leurs collègues et du superviseur clinique. Il s'agit d'un précieux moyen de soutien, d'échange et de transfert de connaissances, dans un climat de confiance et de confidentialité.

Communication

Partenariat et collaboration

Partenariat et collaboration Le CAVAC de la Montérégie collabore avec différents partenaires, qu'ils soient issus du milieu judiciaire, communautaire, de la santé et des services sociaux ou du privé. Cette collaboration prend son essence dans le souci de répondre aux besoins de la clientèle et de favoriser une complémentarité de service. Quotidiennement, dans les divers points de service de la Montérégie, les intervenantes ont des contacts privilégiés avec les procureurs aux poursuites criminelles et pénales, ainsi qu'avec les enquêteurs et les policiers.

- Présence de la cellule d'intervention rapide Eclair et Phare dans toutes les régions de la Montérégie
- Table régionale en violence conjugale
- Table régionale en violences sexuelles
- Plusieurs comités dans le cadre de la mise en œuvre des tribunaux spécialisés dans le district judiciaire de Beauharnois-Salaberry-de-Valleyfield

- Comité pour le projet de chien d'assistance judiciaire dans le district judiciaire de Beauharnois-Salaberry-de-Valleyfield
- Comités pour le projet de l'EDIES
- Comités pour l'implantation du Centre de services intégrés en violences sexuelles (CIVIS)
- Comité d'intégration des services du district judiciaire de Beauharnois-Salaberry-de-Valleyfield
- Comités PAJ-SM et PAJ-SM+ et PAJ-SM Jeunesse
- Comité du BAR
- Comité PMRG

Violence sexuelle et/ou conjugale

- Table de concertation en matière de violence conjugale et agression sexuelle de Richelieu-Yamaska (sous-comité en violence sexuelle)
- Table de concertation en matière de violence conjugale et agression sexuelle de Beauharnois-Salaberry
- Table de concertation en matière de violence conjugale et agression sexuelle de Vaudreuil-Soulanges
- Table de concertation en matière de violence conjugale et agression sexuelle de l'agglomération de Longueuil et de la MRC Marguerite-D'Youville
- Équipe intégrée en exploitation sexuelle
- Visibilité médiatique du Centre de services intégrés en violence sexuelle
- Comité violence conjugale familiale et sexuelle du Haut-Richelieu Rouville
- Table de concertation en matière de violence conjugale et agression sexuelle du Haut Saint-Laurent
- Groupe de soutien pour les proches de personnes vivant ou ayant vécu une situation d'exploitation sexuelle
- Participation au forum annuel de l'Escouade Intégrée de Lutte contre le Proxénétisme (EILP) de la Sûreté du Québec (SQ)
- Comité Violence conjugale, familiale et sexuelle du Haut-Richelieu

Santé mentale

- Réseau intégré de services en santé mentale et dépendance

Jeunesse

- Table intersectorielle en violences à caractère sexuel de la Fédération des CÉGEPS
- Table de concertation jeunesse, Comités opérationnels et de coordination du programme Prévention jeunesse
- Table de concertation Jeunesse au palais de justice de Sorel avec les partenaires du réseau judiciaire

Autre

- Entente de collaboration et implication dans les cellules d'interventions rapides des régions de Saint-Hyacinthe, Valleyfield, Châteauguay, Roussillon, Grand Longueuil, Sorel et St-Jean.
- Protocole ISA en collaboration avec les maisons d'hébergement et les services de police dans les régions de Saint-Jean, du Grand Longueuil et Régie intermunicipale Richelieu-St-Laurent.

Participation

au réseau des CAVAC

La direction générale et la direction clinique du CAVAC de la Montérégie ont maintenu leur participation aux activités du Réseau provincial des CAVAC et aux rencontres conjointes avec les représentant·es de la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles du ministère de la Justice.

Quelques comités du Réseau des CAVAC :

- Comité de coordination
- Comité Justice réparatrice
- Comité sur les programmes d'informations aux personnes victimes
- Comité du service d'intervention et de références policières
- Comité IVAC
- Comité des services professionnels
- Comité promotion
- Comité statistiques
- Comité sur les services offerts aux communautés autochtones
- Comité PMRG
- Comités PAJ-SM+ et PAJ-SM jeunesse
- Comité comparutions de fins de semaines et jours fériés
- Table nationale de consultation sur la mise en place des tribunaux spécialisés
- Rencontres statutaires tribunaux spécialisés
- Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel
- Table Justice Québec
- Comité politiques et procédures des responsables cliniques
- Comité de coordination des directrices cliniques
- Comité BAR

Programme Témoin Enfant



Le PTE est un programme novateur développé afin de permettre aux mineurs de se sentir compétents lors de leur témoignage devant un tribunal. Il s'adresse aux jeunes de 5 à 17 ans et vise à leur faire vivre une expérience judiciaire la plus positive possible. Les objectifs principaux du programme sont de minimiser le stress vécu par les témoins mineurs avant leur passage à la cour et pendant leur témoignage. Il s'agit également de favoriser un témoignage de qualité en les aidant à expliquer clairement ce dont ils se souviennent des événements.

Les rencontres comprennent du soutien aux parents, des mises en situation, des techniques de relaxation, du contenu éducatif, une visite d'orientation, un accompagnement à la cour ainsi qu'une rencontre bilan.

En Montérégie, le programme a débuté en novembre 2021. Il est maintenant offert dans toutes les régions de la Montérégie.

Pour l'année 2024-2025, soit entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025, 29 jeunes âgés de 7 à 17 ans ont bénéficié du programme en Montérégie.

Programme pour témoins vulnérables en violence sexuelle et violence conjugale

Ce programme a débuté en septembre 2022. Il est en vigueur dans tous les points de service de la Montérégie et il est adressé à la clientèle suivante :

- Personnes victimes de violences sexuelles et conjugale
- Personnes victimes vivant avec un handicap
- Personnes victimes vivant avec une déficience ou des troubles neurologiques
- Personnes victimes immigrantes, réfugiées ou au statut précaire
- Personnes victimes âgées
- Personnes appartenant à la communauté LGBTQ2+

Le PTV-VSVC vise à :

- Rendre le témoignage moins anxiogène
- Mieux informer, préparer, accompagner les témoins vulnérables
- Éviter une victimisation secondaire. Réduire les préjudices
- Aider les témoins vulnérables à se sentir confiants et à surmonter leurs craintes face au témoignage
- Favoriser les bonnes pratiques et ainsi contribuer au bien-être des témoins

Pour la période du 1 avril 2024 au 31 mars 2025, 54 personnes victimes ont pu bénéficier de la préparation en lien avec le programme PTV-VSVC.

Guide d'accompagnement

sociojudiciaire des membres des Premières Nations et des Inuits

Le Guide d'accompagnement sociojudiciaire des membres des Premières Nations et des Inuits a été lancé le 8 novembre 2024 à l'ensemble des CAVAC de la province. Il vise au soutien culturellement sécurisant des Premières Nations lors du passage devant le tribunal. Il présente plus spécifiquement une démarche d'intervention relative aux personnes victimes autochtones qui doivent témoigner dans une cause devant la cour criminelle. Il a notamment pour objectif de mieux saisir les particularités culturelles des peuples autochtones, en vue d'offrir un soutien mieux adapté aux personnes victimes qui s'engagent dans le processus judiciaire dit occidental.

Tribunaux spécialisés

Fortes de l'expérience acquise à Valleyfield, nous avons étendu notre implication à trois autres districts judiciaires où des tribunaux spécialisés ont été mis en place.

Ces nouveaux déploiements témoignent non seulement de la pertinence du modèle proposé, mais aussi de la capacité de mobilisation et d'adaptation de nos équipes en fonction des particularités de chaque milieu.

Dans chacun de ces districts, nous allons reconduire et adapter notre approche concertée, notamment par :

- la tenue de formations ciblées auprès des intervenant.e.s ;
- la création de nouveaux comités locaux de coordination et d'intégration des services ;
- la signature de nouvelles ententes de collaboration avec les partenaires du milieu judiciaire et communautaire.

L'implantation de ces trois tribunaux spécialisés supplémentaires représente un jalon important dans la transformation de l'expérience judiciaire des personnes victimes de violence sexuelle et conjugale. Nous poursuivons avec conviction notre engagement à faire évoluer les pratiques en faveur d'une justice plus humaine, mieux arrimée aux besoins des personnes que nous accompagnons.

En attendant de mieux cerner les dynamiques propres à chacun des trois districts, voici les chiffres 2024-2025 relatifs au district de Valleyfield.

	Nombre de rencontres initiales	Nombre de rencontres de suivi	Nombre total de rencontres	Nombre de personnes victimes qui se sont absentes	Nombre d'éval. collab.	Nombre de coordination de services	Nombre de personnes accusées (VC)
Avril 2024	30	13	43	11	5	20	66
Mai 2024	37	22	59	14	0	34	64
Juin 2024	24	16	40	15	0	23	56
Juillet 2024	30	14	44	13	0	31	68
Août 2024	23	19	42	11	3	51	58
Sept. 2024	31	21	52	17	1	67	72
Oct. 2024	47	9	56	17	3	74	62
Nov. 2024	56	17	73	12	1	64	68
Déc. 2024	32	22	54	8	1	49	69
Janv. 2025	36	31	67	23	1	66	52
Fév. 2025	24	24	48	18	1	62	51
Mars 2025	35	17	52	18	2	63	55
Total	592	225	817	177	18	604	741



Programme Proches

Le coeur du projet

Le Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel vise le remboursement des frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de stationnement aux proches de personnes victimes décédées à la suite d'un acte criminel afin de pouvoir assister aux procédures judiciaires. L'admissibilité au programme n'est pas limitée aux cas d'homicides, mais à tous les actes criminels causant la mort, telle que la négligence criminelle, la conduite avec facultés affaiblies et la conduite dangereuse causant la mort. Tout proche d'une personne décédée à la suite d'un acte criminel peut faire une demande, et les remboursements sont admissibles pour chacune des étapes du processus judiciaire.



Programme québécois de remboursement
pour les proches de personnes décédées
à la suite d'un acte criminel

Les statistiques

	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 6 ajusté*	Total
	2019-01-28 ou 2020-01-27	2020-01-28 ou 2021-01-27	2021-01-28 ou 2022-01-27	2022-01-28 ou 2023-01-27	2023-01-28 ou 2024-01-27	2024-01-28 ou 2025-01-27	2024-01-28 ou 2025-03-31	
Nouveaux								
Statistiques dossiers								
Ouvertures de dossier	72	24	19	43	41	45	50	249
Demandes reçues	114	39	30	64	64	72	83	394
Demandes acceptées	107	35	27	61	60	60	71	351
Demandes devenus accompagnateurs	4	1	3	1	2	1	1	12
Accompagnateurs	30	14	15	22	33	18	20	134
Demandes en attente	0	0	0	0	0	1	1	—
Aucune procédure judiciaire en cours	1	3	0	1	1	3	0	9
Hors mandat	1	0	0	0	0	0	0	2
Demandes annulées	0	0	0	0	0	0	0	7
Demandes en attente de demandeur attentif	0	0	0	0	0	0	0	7
Mémoires (demandes acceptées + accompagnateurs)	141	50	45	84	95	79	82	507

	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 6 ajusté*
	2019-01-28 ou 2020-01-27	2021-01-28 ou 2022-01-27	2021-01-28 ou 2022-01-27	2022-01-28 ou 2023-01-27	2023-01-28 ou 2024-01-27	2024-01-28 ou 2025-01-27	2024-01-28 ou 2025-03-31
Actifs							
Statistiques dossiers							
Dossiers actifs dans l'année	72	77	80	79	99	225	130
Demandeurs actifs dans l'année	114	123	126	111	149	264	195
Bénéficiaires actifs dans l'année	134	152	157	154	221	249	231

Détails catégorisation

*Dossiers qui étaient encore ouverts au mois une partie de l'année en cours
 *Nombre de demandeurs dans les dossiers actifs au mois une partie de l'année en cours
 *Nombre de accompagnateurs dans les dossiers actifs au mois une partie de l'année en cours

	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 6	An 6	Total
	2017-04-01 ou 2018-03-31	2018-04-01 ou 2019-03-31	2019-04-01 ou 2020-03-31	2020-04-01 ou 2021-03-31	2021-04-01 ou 2022-03-31	2022-04-01 ou 2023-03-31	2023-04-01 ou 2024-03-31	2024-04-01 ou 2025-03-31	
Statistiques budgétaires									
Revenus - Réseau des CAVAC	284 000,00 \$	433 519,19 \$	105 640,89 \$	16 215,00 \$	24 438,00 \$	2 520,00 \$	—	—	866 333,08 \$
Autres revenus	—	19 176,00 \$	—	—	455,17 \$	452,19 \$	(27 439,09) \$	411,94 \$	(6 963,79) \$
Revenu total	284 000,00 \$	452 695,19 \$	105 640,89 \$	16 215,00 \$	24 893,17 \$	2 972,19 \$	(27 439,09) \$	411,94 \$	859 369,29 \$
Remboursements aux proches	—	45,83 \$	61 521,97 \$	20 017,75 \$	24 027,76 \$	30 584,30 \$	47 751,31 \$	38 769,01 \$	222 665,93 \$
Autres dépenses	—	17 309,18 \$	10 136,63 \$	2 811,18 \$	5 576,03 \$	4 327,74 \$	5 128,80 \$	3 497,43 \$	48 989,99 \$
Solde	284 000,00 \$	719 340,18 \$	753 322,47 \$	746 712,54 \$	741 979,93 \$	710 090,07 \$	629 599,87 \$	587 715,37 \$	587 715,37 \$
Montants engagés non dépensés (dossiers actifs)	—	—	—	—	149 422,04 \$	206 804,31 \$	218 995,90 \$	235 455,67 \$	—

*An 6 ajusté : Initialement, les statistiques des dossiers portaient sur la période du 28 janvier au 27 janvier de l'année suivante. Tel que convenu avec le comité externe du programme, les statistiques des dossiers ont été ajustées cette année afin de les faire concorder avec les statistiques budgétaires qui couvrent la période du 1er avril au 31 mars de chaque année.
 Les statistiques des dossiers pour l'an 6 ajusté comportent donc 2 mois supplémentaires, couvrant du 28 janvier 2024 au 31 mars 2025.

N.B. Les statistiques de l'an 6 non-ajusté ont été intégrées uniquement afin de permettre un meilleur comparatif avec les années précédentes mais ne sont pas comparables dans les totaux.

Détails catégorisation
 *Contributions des CAVAC
 *Réseau Classe Appui, remise envois VAE, etc.
 *Montant total des remboursements au proches
 *Frais comité externe, honoraires professionnels, frais de démarrage, frais de coordination
 *Dossiers actifs au 31 avril 2025 après la fermeture des dossiers

Bracelet antirapprochement

Le bracelet antirapprochement est une mesure supplémentaire et complémentaire à celles déjà en place, en faveur de la protection des personnes victimes. Il a été instauré pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes. La loi permet d'exiger que la personne contrevenante soit liée à un dispositif permettant de connaître où elle se trouve, en vue de protéger la sécurité publique et de favoriser la sécurité d'une personne victime. Il a été instauré en Montérégie en novembre 2022 et il est en place dans les cinq palais de justice du territoire. Plus de 34 personnes victimes ont été suivies dans le cadre de ce programme pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025.



Équipe dédiée homicide

En 2023, une équipe dédiée aux dossiers d'homicides a vu le jour au CAVAC de la Montérégie. Cette équipe a pour mission de soutenir rapidement les témoins et les proches de personnes victimes décédées des suites d'un acte criminel, en évaluant leurs besoins, en prodiguant les premiers soins psychologiques, en communiquant de l'information sur les droits et recours, en présentant les services du CAVAC, de l'IVAC, de la CNESST et de la SAAQ (si applicable), ainsi que du programme Proches et de la Loi sur le civisme, et en les référant aux ressources pertinentes.

Les intervenantes de l'équipe dédiée homicide entrent en contact avec les témoins et les proches de la personne décédée rapidement après la tragédie. Un déplacement à leur domicile (ou tout autre lieu) leur est proposé. Dans les jours suivants le premier contact, des relances sont effectuées pour offrir un soutien continu. Les intervenantes participent également, selon les besoins, à la rencontre des familles endeuillées avec les enquêteurs et/ou le procureur aux poursuites criminelles et pénales. Par la suite, les intervenantes de l'équipe dédiée homicide font une référence personnalisée vers le point de service du CAVAC le plus facile d'accès pour le proche endeuillé et les témoins.

En 2024-2025, ce sont 24 dossiers qui ont été traités par l'équipe dédiée homicide, pour un total de près de 115 proches et témoins contactés et quatre déplacements effectués chez des familles endeuillées. C'est également plusieurs heures de coordination avec nos partenaires policiers et les divers organismes d'aide à la population.

Les commentaires positifs reçus de la part des familles suite aux interventions de l'équipe dédiée homicide prouvent l'importance d'un tel projet. C'est d'ailleurs pour cette raison que la direction du CAVAC de la Montérégie a présenté le fruit de notre travail à tous les corps de police de la Montérégie, à divers partenaires ainsi qu'au Réseau des CAVAC, espérant que ce projet devienne une source d'inspiration et une référence en la matière.

Comité social

Encore une fois, malgré nos horaires bien chargés, le comité social a su créer des moments propices aux pauses et au ressourcement pour les intervenant-es, afin de poursuivre le renforcement des liens qui nous unissent.

En juin dernier, nous avons mis à profit notre esprit de collaboration tout en découvrant de nouvelles forces chez nos collègues, alors que nous tentions de résoudre des énigmes lors de différentes expériences de jeux d'évasion. Ce fut un franc succès !

En septembre, nous avons fait preuve, une fois de plus, de notre grande capacité d'adaptation. Eh oui ! Dame Nature n'avait pas envie que nous jouions au mini-golf comme prévu... Qu'à cela ne tienne, nous avons trouvé un plan B rapido-presto : une après-midi de billard, dans une ambiance tout aussi amicale et détendue. Les participant-es ont grandement apprécié cette occasion simple et agréable de socialiser et de jouer ensemble.

Nous avons terminé l'année sur une note résolument festive, en embarquant pour un tour du monde des carnivals. Ce fut une soirée mémorable, où musique, danse et jeux étaient à l'honneur. Quoi de mieux pour égayer une année bien remplie !

Bref, tout au long de la dernière année, nous avons démontré qu'une de nos grandes forces au CAVAC réside dans notre cohésion. Nous couvrons un vaste territoire et sommes parfois bien éloigné-es les un-es des autres : d'où l'importance de ces moments de rassemblement.

Le comité social s'engage à nouveau, pour la prochaine année, à tout mettre en œuvre afin de créer d'autres occasions de rapprochement et de tisser des liens toujours plus forts entre nous



Soirée de Noël sous le thème des carnivals et du plaisir au jeu d'évasion !



Semaine des victimes et survivants d'actes criminels

À l'occasion de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels, le CAVAC de la Montérégie a organisé une journée d'activités le 15 mai au Récréoparc de Sainte-Catherine, sous le thème « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres ». La journée a débuté par une conférence inspirante sur le stress, présentée par la chercheuse Catherine Raymond, et s'est poursuivie avec une activité de Pound, alliant mouvement, plaisir et bien-être. Des initiatives tout au long de la journée ont permis de mettre en lumière l'importance du soutien offert aux personnes victimes.

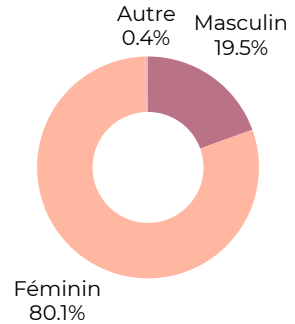


**Semaine
des victimes
et survivants
d'actes criminels**

Statistiques

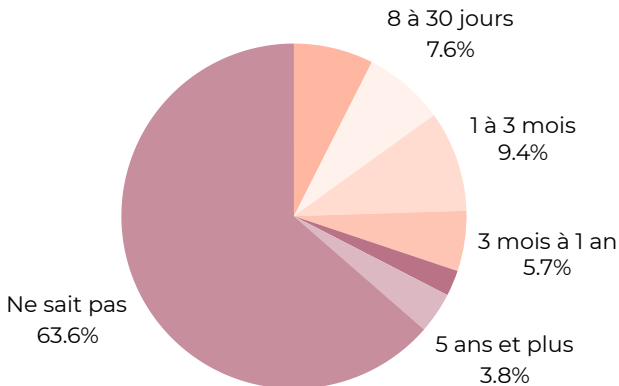
Le genre de la clientèle

Environ 80% des personnes rencontrées en 2024-2025 s'identifiaient comme des femmes et 20% comme des hommes. Quelques personnes non binaires, créatives dans le genre ou bispirituelles ont également bénéficié de nos services, mais notre système informatique ne nous permet pas, actuellement, de dresser un portrait tout à fait juste de l'ensemble de notre clientèle.

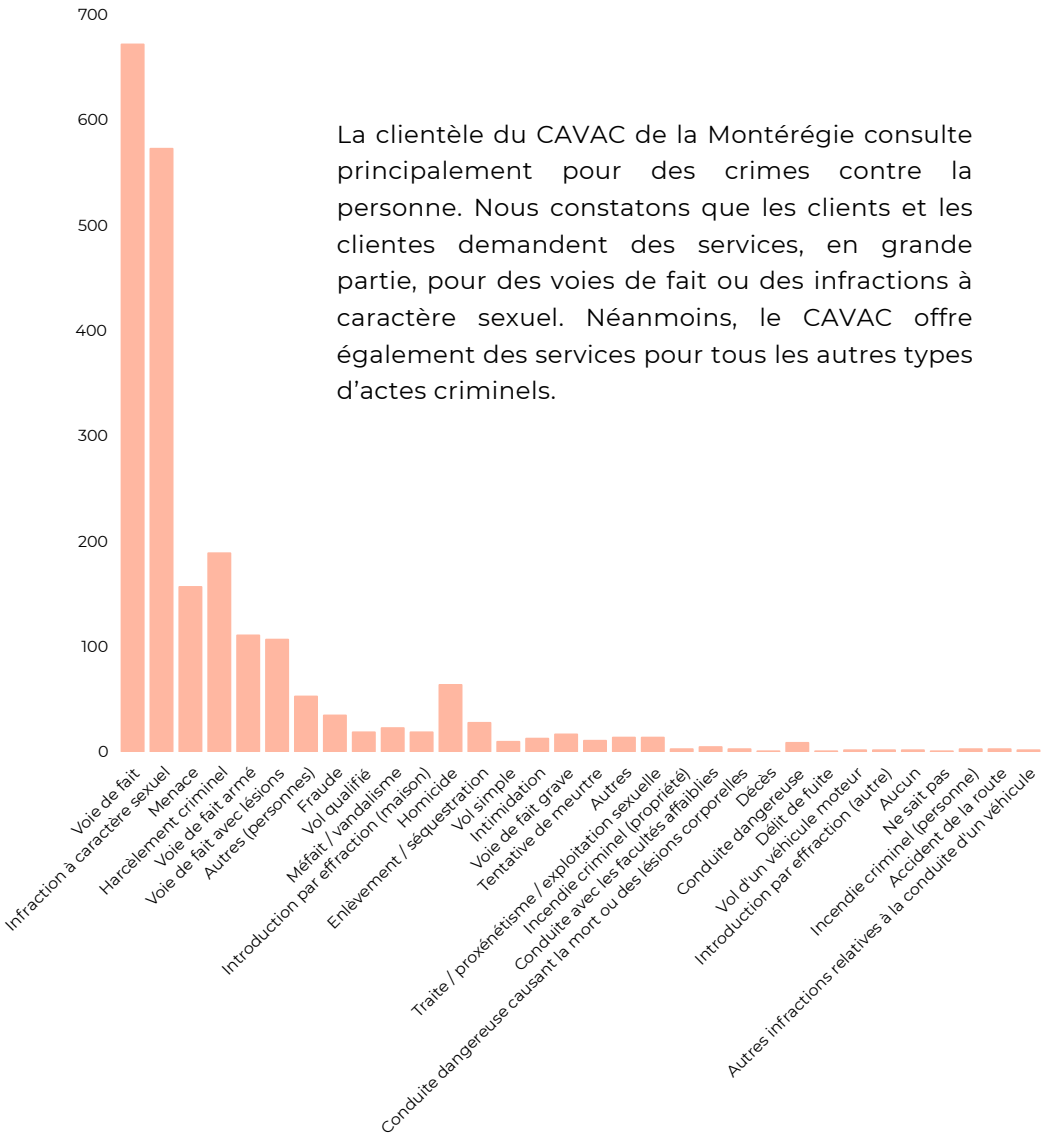


Le délai avant recours

Ce diagramme représente le délai entre le moment où l'acte criminel a été commis et le premier contact avec les services du CAVAC. Il peut s'agir d'un contact proactif effectué par une agente d'intervention travaillant dans un poste de police ou, dans le cas d'un événement non rapporté aux forces policières, du moment où la personne a choisi d'entrer en contact avec le CAVAC de façon volontaire.

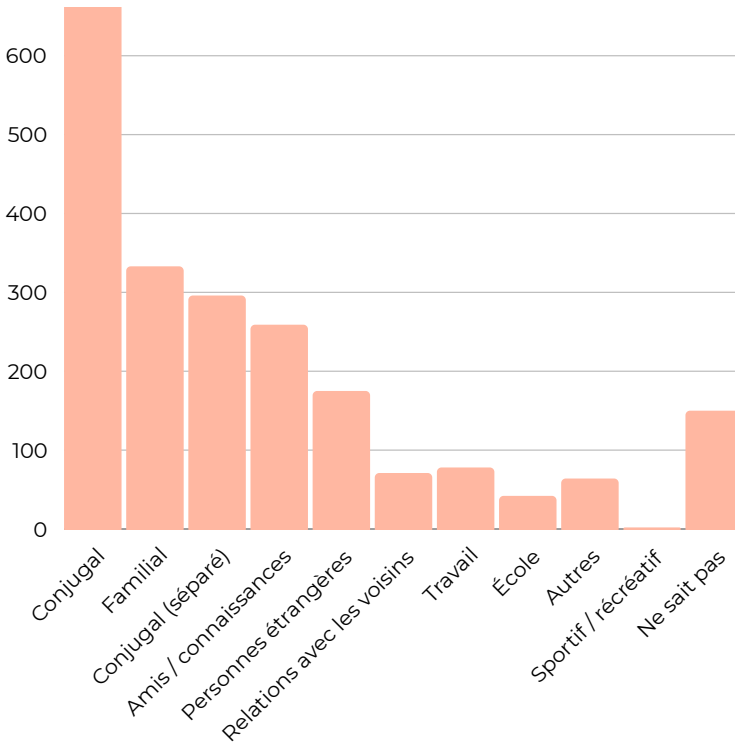


Le profil de la clientèle selon le crime

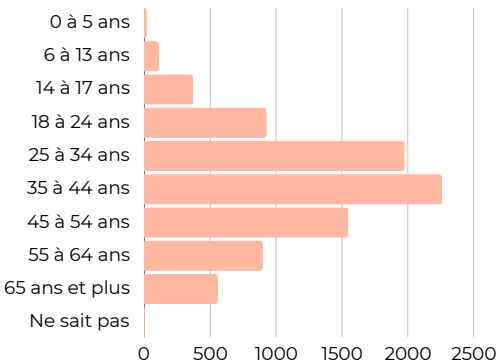


Le contexte du crime

La majorité des personnes consultant le CAVAC de la Montérégie ont été victimes d'un crime perpétré dans un contexte de nature conjugale. Nous observons également que la majorité de nos clients et clientes connaissent la personne qui a perpétré les gestes criminels.



Le groupe d'âge de la clientèle



La catégorie d'âge la plus représentée auprès de notre clientèle est celle des 35 à 44 ans. Nous recevons majoritairement une clientèle adulte, mais nos services sont aussi offerts auprès des adolescents, des adolescentes et des enfants.

Les sources de références de notre clientèle

Nous constatons que nous recevons des références personnalisées en provenance d'une multitude de partenaires. La plus grande source de référence connue est la référence policière. Nous pouvons affirmer que la majorité des victimes d'un crime contre la personne dans le territoire de la Montérégie sont contactées par une agente d'intervention du CAVAC.

